## ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON RESIDENCE FISCALE FRANCAISE

ANNEE FISCALE: 2021
NATURE DES REVENUS : intérêts ou dividendes
DESIGNATION DU BENEFICIAIRE DES REVENUS :
Nom et prénom :
Profession:
Adresse complète du domicile :
DECLARATION DU BENEFICIAIRE DES REVENUS :
Le soussigné certifie :
• être le bénéficiaire effectif des revenus pour lesquels la présente attestation est complétée ;
• avoir la qualité de non résident fiscal français ;
• ne pas posséder en France d'établissement ou de base fixe auxquels se rattachent les revenus ;
• que ces revenus ont été ou seront déclarés à l'administration des impôts de l'Etat de résidence.
Le A A
Signature de l'intéressé(e) attestant sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci- dessus

Article 441-7 Code pénal : Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à Les Entreprêteurs 34, rue de l'Ourcq 75019 PARIS. Ces informations sont destinées à Les Entreprêteurs et sont nécessaires au traitement de votre dossier.